

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Délégation à la Sécurité
et à la Circulation Routières*

Paris, le 13 JUIN 2016

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

SERVICE DU FICHER NATIONAL
DES PERMIS DE CONDUIRE

Affaire suivie par Mme

Réf. :

Maître Olivier DESCAMPS
Centre d'Affaires Alizés
22 rue de la Rigourdière
35510 Cesson-Sévigné

Maître,

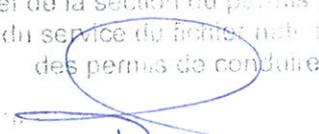
Par courrier en date du 25 mai 2016, vous avez de nouveau appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de M.

Après un examen attentif de votre dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière auquel il a participé les 22 et 23 mai 2016 a été enregistré.

De ce fait, son permis de conduire est doté de neuf points, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur
et par délégation
la chef de la section du permis à points
du service du fichier national
des permis de conduire



Fabienne FONTAS